

**RÉSOLUTION N° 47**

**COMITÉ ASSIGNÉ : SANTÉ ET SÉCURITÉ**

**OBJET : PROGRAMME DE SUBVENTIONS DU CENTRE  
D'EXCELLENCE DE L'AIP**

1 ATTENDU QUE le Centre d'excellence de l'AIP  
2 a ouvert ses portes le 5 mars 2017 en partenariat  
3 avec Advance Recovery Systems (ARS) en tant que  
4 centre de traitement unique en son genre de la santé  
comportementale  
5 pour les pompiers et leurs familles; et  
6 ATTENDU QU'un centre d'une superficie de 15 acres  
comprenant plus de 60  
7 lits de traitement a été construit à proximité  
8 de Washington D.C.; et  
9 ATTENDU QU'il a été conçu comme une caserne  
10 et pour que les pompiers s'y sentent à l'aise;  
11 et  
12 ATTENDU QUE chaque programme de traitement au Centre  
13 d'excellence de l'AIP repose sur des recherches scientifiques  
14 et est axé sur la santé des pompiers, avec le  
15 soutien de médecins, de la famille et des pairs de l'AIP; et  
16 ATTENDU QUE, de mars 2017 à janvier 2018,  
17 le Centre d'excellence de l'AIP a traité 165 membres  
18 de l'AIP; et  
19 ATTENDU QUE, de mars 2017 à janvier 2018, un  
20 certain nombre de membres de l'AIP se sont vus refuser  
21 l'admission au Centre d'excellence de l'AIP en raison de  
22 l'absence d'une couverture médicale ou de l'incapacité  
23 de payer le traitement de leur poche; et  
24 ATTENDU QUE le droit de tous les membres de l'AIP et  
25 de leurs familles à recevoir un traitement de qualité pour la  
santé comportementale  
26 devrait être un objectif soutenu par l'ensemble  
27 des affiliés; QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT  
28 RÉSOLU que l'AIP établisse un fonds accordant  
29 un minimum de cinq subventions intégrales pour des services  
de traitement  
30 au Centre d'excellence de l'AIP chaque année; et QU'IL SOIT  
31 ÉGALEMENT  
32 RÉSOLU que l'AIP élabore une politique conjointement  
avec  
33 ARS pour accorder une dispense totale des frais à la charge  
34 des membres; et QU'IL SOIT ÉGALEMENT  
35 RÉSOLU que le programme de subventions soit  
36 exécuté et que les subventions soient approuvées par l'entremise  
de  
37 la Fondation de l'AIP et que le droit à la confidentialité de tout  
membre  
38 demandant une subvention soit protégé.

Présentée par :

La section locale F-253, Fort Myer, Virginie  
Le Conseil mixte des pompiers fédéraux,  
section locale J-001  
La section locale F-61, chantier naval de  
Philadelphie  
La section locale F-273, Fort Belvoir, Virginie  
La section locale F-121, Pompiers  
professionnels fédéraux de la capitale  
nationale  
La section locale F-282, Pompiers fédéraux de  
Puget Sound  
La section locale F-25, Pompiers fédéraux de  
Tidewater  
La section locale F-88, base aérienne de  
Wright-Patterson  
La section locale F-292, arsenal de Rock  
Island  
La section locale F-267, polygone d'essai  
d'Aberdeen  
La section locale F-294, Association des  
pompiers professionnels fédéraux de White  
Sands  
La section locale F-7, West Point  
La section locale 1235, Fairborn, Ohio  
La section locale 2141, Alexandria, Virginie

Estimation des coûts : 5 cents et quart (0,0525 \$)

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

DÉCISION DU CONGRÈS :